Hisense



60 JOURS

satisfait

ou remboursé

sur les plaques à induction Hisense*

***Règlement de l'opération « 60 jours Satisfait ou Remboursé Plaques à induction »**
Soyez Satisfait ou Remboursé pendant 60 jours après l'achat
d'une plaque à induction parmi les références éligibles.

La société HISENSE France dont le siège social est situé Bâtiment Front office – 4ème étage – 12 rue Sarah Bernhardt – 92600 Asnières-sur-Seine immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le numéro 800 867 426 organise du 01/11/2026 au 31/01/2027 inclus, une opération promotionnelle nommée « 60 jours Satisfait ou Remboursé Plaques à induction » (ci-après « l'Opération »). L'Opération se déroulera dans les conditions définies ci-après.

1. Acceptation du règlement de l'Opération
La participation à l'Opération implique de la part des participants l'acceptation sans réserve du présent règlement.

2. Personnes concernées
Cette Opération est ouverte à toute personne physique majeure agissant en qualité de consommateurs résidant en France métropolitaine (Corse incluse) et Monaco. Sont exclus tout professionnel c'est-à-dire toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel.

3. Conditions de participation
- **Achetez entre le 01/11/2026 et le 31/01 /2027 inclus** (la date de la facture faisant foi) chez l'une des enseignes participantes à l'Opération en magasin ou sur son site internet marchand parmi les références éligibles (hors market place) une plaque à induction HISENSE éligible à l'offre.

Modèles éligibles à l'offre de participation à l'Opération :
Toutes les plaques à induction dont la liste est indiquée ci-dessous (ci-après désignés les « Produits »)
L'Opération ne s'applique qu'aux Produits neufs (hors produits d'occasion ou reconditionnés).

Offre limitée à un Produit HISENSE par personne et par foyer (même nom, même adresse, et/ou même IBAN/BIC).
- **Testez votre Produit HISENSE pendant 60 jours calendaires** à compter de la date d'achat (ou de livraison le cas échéant).
- Pendant 60 jours calendaires à compter de la date d'achat (ou de livraison le cas échéant), vous pourrez demander le remboursement de votre Produit sous réserve de respecter les formalités de participation ci-après**.** Lors de la reprise par le transporteur, l'appareil devra être en excellent état (notamment sans choc visible, fil électrique endommagé) propre, fonctionnel et dans son emballage d'origine ou dans un emballage équivalent disposant des critères de protection similaires lors de l'achat initial.

4. Formalités de participation
Si vous souhaitez retourner votre Produit, connectez vous sur le site promo.hisense.fr dans un délai de 60 jours calendaires à compter de la date d'achat (ou de livraison le cas échéant) de votre Produit les éléments suivants :
- Complétez le formulaire d'inscription en ligne en **indiquant obligatoirement** vos nom et prénom, votre adresse postale, votre **numéro de téléphone et votre email**,
- Téléchargez les pièces justificatives suivants :
- Votre facture d'achat daté entre **le 01/11/2026 et le 31/01/2027 inclus**, sur laquelle vous aurez entouré la référence du produit et le prix de votre achat. Les bons de livraisons ne seront pas considérés comme des pièces justificatives valables.
- La photo ou le scan du numéro de série de votre Produit (indiqué par « Serial-Nr » sur la plaque signalétique **se trouvant sous le Produit**) composé de 8 chiffres,
- Votre **RIB** faisant apparaître vos nom et prénom, votre IBAN et votre BIC. Le compte doit être ouvert auprès d'un établissement bancaire situé dans la zone SEPA. Le nom figurant sur le RIB doit être identique à celui figurant sur la preuve d'achat. Un même IBAN ne peut être utilisé qu'une seule fois dans le cadre de la présente offre,
- Une explication de 5 lignes minimum indiquant les motifs de votre insatisfaction.

5. Conditions générales
Vous serez contacté sous 15 jours ouvrés environ à réception de votre dossier complet et conforme pour confirmer le dossier et votre demande de reprise puis pour organiser l'enlèvement du Produit.
Attention, le remboursement du Produit se fait **sur des appareils en excellent état et fonctionnel. En effet, l'Opération vise à rembourser l'utilisateur qui ne serait pas satisfait des qualités intrinsèques du Produit. Cette Opération ne saurait être utilisée par le participant pour bénéficier d'un remboursement et d'une reprise d'un Produit qui aurait subi des dommages du fait d'évènements extérieurs au Produit. Il ne doit pas y avoir de réclamation en cours sur le Produit concerné.**

Le participant devra s'assurer que le Produit est propre et accessible pour le rendez-vous de reprise, lors duquel le transporteur effectuera un contrôle de son état. Si l'appareil est abîmé (choc visible,fil électrique endommagé), ou que le Produit n'est pas propre ; Le transporteur ne pourra pas accepter la reprise et le Produit ne pourra pas faire l'objet d'un remboursement. En cas de reprise, les frais d'enlèvement ne sont pas à votre charge et vous serez remboursé à hauteur du prix d'achat TTC du Produit indiqué sur votre preuve d'achat (hors frais accessoires : livraison, garanties ou services supplémentaires.

Dans la limite du montant maximum de remboursement pour le produit concerné (voir ci-dessous) , vous recevrez le remboursement par virement bancaire sous 15 jours ouvrés après réception et validation de votre dossier et retour du Produit.

Offre de participation limitée à un appareil et une personne par foyer (même nom, même adresse, et/ou même IBAN/BIC). Offre non cumulable avec une autre opération en cours pour l'achat d'un même appareil. Frais d'affranchissement du dossier de participation non remboursés. Offre de participation dans la limite des stocks disponibles chez les enseignes participantes à l'opération en magasins ou sur leur site internet marchands. Toute demande incomplète, illisible ou non-conforme aux pièces exigées ne sera pas prise en compte. Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ne permettant pas de vous contacter entraineraient l'annulation de la participation concernée. Les documents que vous communiquez pour participer à l'Opération ne pourront pas vous être restitués. Hisense France se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'Opération, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants.

6. Données personnelles
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données personnelles par HISENSE France, responsable de traitement, domiciliée à Bâtiment Front office – 4ème Etage – 12 rue Sarah Bernhardt – 92600 Asnières-Sur-Seine, afin de gérer votre participation à l'Opération de la marque Hisense France ainsi que pour les finalités détaillées ci-après.
Les bases légales sont le contrat (participation à l'Opération), le consentement (souscription à une offre promotionnelle de nos partenaires), l'intérêt légitime (respect des conditions de participation, prévention et lutte contre la fraude, gestion des réclamations et suivi qualité) et l'obligation légale (réponses aux demandes des autorités compétentes).
Les données collectées sont indispensables à ces traitements et sont destinées aux services habilités de Hisense France ainsi qu'aux services habilités de ses sous-traitants en charge de la gestion opérationnelle de l'opération promotionnelle et de l'envoi des questionnaires de suivi qualité. La liste et les fonctions des sous-traitants auxquels Hisense fait appel sont communiquées aux personnes dont les données personnelles sont collectées, à leur demande. Nous conservons vos données pour la durée de l'opération et pendant une durée de deux ans à compter de la clôture de l'opération, sauf obligation légale ; les données relatives aux participations frauduleuses sont conservées pendant trois ans à compter de la constatation de la fraude. Suite au traitement de votre participation, les documents fournis (notamment les preuves d'achat) sont détruits et ne peuvent faire l'objet d'un renvoi.
Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez, dans les limites légales, d'un droit à l'information, d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition, y compris le profilage, du droit de retirer votre consentement à tout moment pour les traitements concernés, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives post mortem en vous adressant à Service client Hisense France - Bâtiment Front office – 4ème Etage – 12 rue Sarah Bernhardt – 92600 Asnières-Sur-Seine ou par e-mail à l'adresse : dpo-hisensefrance@hisense-europe.com.

7. Questions
Pour toute question concernant cette Opération, vous pouvez nous contacter **par e-mail à info@promo.hisense.fr**
Dans l'hypothèse où l'une des clauses du présent règlement serait déclarée nulle et non avenue, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité du règlement lui-même. La loi applicable est la loi française. Tout litige né à l'occasion de la présente Opération et qui ne pourra pas être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux du ressort de Nanterre.

Les produits :

RÉFÉRENCE COMMERCIALE	CODE EAN	MONTANT MAXIMUM DU REMBOURSEMENT
HI6311BSCE	3838782757471	**249.99€**
HI6431SRFZ	3838783077271	**599.99€**
HI63218SR	3838783045355	**599.99€**
HI6321BBO	3838783150394	**399.99€**
HI6321BSC	3838782994180	**399.99€**
HIC6322BSC	3838783100597	**399.99€**
HEH8443BSRWF	3838782959455	**1599.99€**
HI6443SRWF	3838783013026	**749.99€**
HIC6422BSC	3838783068224	**399.99€**
HI601FM	3838782916946	**249.99€**
HI621FM	3838782916953	**399.99€**
HI6432BSCWF	3838782902260	**449.99€**
HEH8443BSCWF1	3838783084583	**1499.99€**

©Hisense France – Front Office – 4ème Etage – 12 rue Sarah Bernardt – 92600, Asnières-Sur-Seine. SAS au capital soial de 500 000€ - Ne pas jeter sur la voie publique